

nisation avec les arts magiques, et les habitants dépensaient de grandes sommes d'argent pour se procurer des livres qui traitaient de ces détestables pratiques. Lorsque saint Paul eût parlé du vrai Dieu avec toute l'autorité de sa parole éloquente, plusieurs rentrèrent en eux-mêmes, et apportant les livres qui traitaient de la magie, ils les brûlèrent sur l'heure dans la place publique, bien qu'il y en eût pour une somme de cinquante mille deniers, c'est-à-dire d'environ trente mille francs. Puissent les chrétiens de



Prédication de saint Paul à Ephèse.

nos jours agir d'une manière aussi résolue et aussi généreuse pour la destruction de ces livres mauvais, de ces écrits corrupteurs des bonnes mœurs répandus partout ! Puissent-ils imiter l'exemple de ces Juifs d'Ephèse, qui venaient à peine d'entrer dans le christianisme !

De là l'Apôtre des nations revint dans la Macédoine, dans l'Illyrie et la Grèce ; et après avoir parcouru une route de plus de douze cents lieues et avoir recueilli partout une abondante moisson de chrétiens, il rentra à Jérusalem.

Dès le retour de l'Apôtre à Jérusalem, la haine des Juifs éclata contre lui avec une ardeur nouvelle de manière qu'ils le firent incarcérer à Césarée. Il demeura donc deux ans en prison, sans espérance de recouvrer la liberté, car les Juifs désiraient surtout le faire juger à Jérusalem. C'est alors que saint Paul en appela au tribunal de César pour être jugé à Rome. Mais peu de temps après, le roi Agrippa II étant venu à Césarée avec sa femme Bérénice, chez le pro-consul romain Festus, s'arrêta quelques jours chez ce Festus qui lui parla de Paul, et lui inspira le désir de l'entendre. Le lendemain donc, dans la salle des audiences furent introduits